


MANAGEMENT HYBRIDE - TELETRAVAIL		
OBJECTIFS	PUBLIC	PRÉ REQUIS
Analyser et comprendre les enjeux du management hybride Adapter sa communication et son management en mode hybride Acquérir les outils pour accompagner, fédérer, motiver et atteindre les objectifs, Connaître ses tendances managériales pour une communication efficace La communication asynchrone	Responsable Manager Directeur	Avoir des équipes en mode hybride
NOMBRE DE PARTICIPANTS : Groupe de 10 personnes maximums.		
CONTENU DE L'ACTION DE FORMATION		
<p>Les enjeux du management hybride</p> <p>Arrêt sur image : quels changements sur l'organisation des entreprises avec la crise sanitaire ? Le télétravail : un allié pour le manager Être manager hybride : qualités, compétences et postures Donner du sens au travail : transmettre la vision et les valeurs Maintenir et développer l'intelligence collective</p> <p>Connaître ses tendances managériales pour une communication efficace</p> <p>Se connaître soi même Reconnaître et comprendre ses collaborateurs afin de s'adapter à chacun d'entre eux Connaître ses drivers Se connaître sous stress</p> <p>Adapter sa communication et son management en mode hybride</p> <p>Vers l'autonomie des collaborateurs : incontournable en management hybride pour renforcer la confiance individuelle et collective Communication par objectifs : les objectifs SMART Développer son assertivité et son écoute active Encadrer le droit à la déconnexion Encadrer l'utilisation des outils numériques</p> <p>Création d'un process de communication asynchrone en lien avec votre réalité terrain</p> <p>Définir la ou les tâches nécessitant une communication asynchrone Créer un process de communication asynchrone</p>		
DUREE	LIEU	
3 jours soit 21 heures de formation.	<ul style="list-style-type: none"> - En centre. - En entreprise. 	
PEDAGOGIE ET MATERIEL PEDAGOGIQUE UTILISE		
La formation est dispensée par un formateur compétent et expérimenté. Une documentation complète sera remise à chaque stagiaire.		
Validation des Acquis		
À l'issue du stage, une attestation de stage sera délivrée par U.C.F.E. à l'employeur.		

